

régions plus prospères dans les six autres provinces.

Pendant la campagne électorale de 1957, et à nouveau en 1958, les habitants des provinces de l'Atlantique ont indiqué sans équivoque que ce n'était pas le genre de traitement qu'ils attendaient du gouvernement fédéral et ils ont aidé, d'une manière significative, à le déposer. En 1963, Ottawa connaissait une période de bouleversement et les gens des provinces de l'Atlantique ont alors dû se dire que le parti libéral, après six ou sept ans d'exil, avait peut-être appris sa leçon et qu'il agirait peut-être différemment à leur égard. Mais en 1965, ces mêmes habitants ont montré à nouveau sans équivoque qu'ils n'aimaient pas l'attitude du gouvernement libéral, et une fois de plus ils ont appuyé le parti conservateur progressiste.

S'il y eut jamais un indice du fait que le parti libéral retombait dans ses anciennes habitudes, c'est bien le budget de cette année. J'aimerais vous citer un passage d'une analyse des conditions et tendances économiques actuelles, publiée en avril par le Conseil économique des provinces atlantiques, qui n'est certes pas un organisme du parti progressiste-conservateur, du parti libéral ni de quelque parti que ce soit. C'est un organisme indépendant, qui prend à cœur les intérêts des provinces atlantiques et s'efforce de signaler, très efficacement à mon avis, les moyens à prendre pour améliorer l'économie des provinces atlantiques. Voici le passage de l'analyse en question:

Bon nombre d'indices laissent voir que les pressions s'exerçant sur l'économie de la région atlantique sont loin d'être aussi considérables que dans les autres régions du Canada.

Par exemple, le taux de chômage régional dans les provinces atlantiques était de 7.5 p. 100 en 1965, soit plus de deux fois le taux de 3.6 p. 100 des six autres provinces; le chiffre est en outre supérieur au taux national de 7 p. 100 enregistré durant la période de récession de 1960-1961, alors que l'économie nationale ne fonctionnait qu'à 91 p. 100 de sa capacité. La production nationale de l'an dernier atteignait 97 p. 100 du potentiel économique.

La situation précitée exige une étude tout autre que celle existant dans l'Ontario et les provinces des Prairies, où les taux de chômage n'atteignaient en moyenne que 2.6 p. 100 l'an dernier. Dans cette région, le taux de chômage va de 5.4 p. 100 en Nouvelle-Écosse à 11.3 p. 100 à Terre-Neuve. Le facteur saisonnier joue un rôle considérable dans le chômage régional, mais ce dernier ne s'est jamais vraiment établi à moins de 4 p. 100 l'an dernier.

Même si la situation de l'emploi s'est améliorée considérablement depuis le début de l'expansion actuelle en 1961...

Je voudrais signaler ce passage aux députés:

«le début de l'expansion actuelle en 1961» —non pas le 8 avril 1963, comme certains députés de l'autre côté voudraient nous le faire croire.

...l'amélioration ne saurait se comparer à celle du reste du Canada.

● (5.10 p.m.)

Plus loin dans le rapport, on lit:

Le nombre des demandes de prestations présentées en vertu de la loi sur l'assurance-chômage a baissé de 4 p. 100 dans les provinces atlantiques, et de 17 p. 100 sur le plan national, entre le mois de décembre 1964 et le mois de décembre 1965.

Ce rapport n'indique nul boom dans la région atlantique. Plus loin encore, à propos de l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Sharp), on trouve ceci:

Il semble que dans l'exposé budgétaire du gouvernement fédéral, on ait accordé bien peu de considération aux écarts entre les économies régionales.

Voilà le problème qui se pose aux provinces atlantiques et que le gouvernement actuel refuse d'envisager. La politique de l'argent serré étrangle aujourd'hui l'économie des provinces de l'Atlantique. Il en avait été ainsi en 1955-1956. Je me rappelle que le député actuel de Victoria-Carleton (M. Flemming), alors le premier ministre du Nouveau-Brunswick, évoquait le tort que le gouvernement de l'époque causait à la province et, partant, à ses perspectives économiques. Il parlait de traitement à l'huile de ricin. Il disait que les provinces de l'Atlantique recevaient précisément la dose d'huile de ricin que le gouvernement estimait nécessaire au reste du Canada, comme une mère donnerait à ses dix enfants de l'huile de ricin parce que l'un d'entre eux en aurait besoin. Nous recevons aujourd'hui comme alors un traitement à l'huile de ricin, qui ralentit de la même façon notre progrès économique. Voilà le grand danger qui nous menace, voilà la chose effroyable que le gouvernement est en train d'accomplir.

Je ne veux pas laisser croire que les provinces de l'Atlantique ne font pas de progrès aujourd'hui, car elles en font. Je ne veux pas laisser croire que le gouvernement n'a absolument rien fait pour les aider, car ce n'est pas le cas. Mais je dis qu'il ne fait pas assez et n'adopte pas la politique nécessaire pour nous maintenir sur la voie de la prospérité en vue de laquelle nous déployons tous tant d'efforts. J'affirme également que les habitants de nos régions ont le droit de se voir offrir les mêmes chances qu'ailleurs. Nous n'en demandons pas plus; mais nous ne voulons pas être défavorisés par rapport aux autres Canadiens.

Si le gouvernement continue d'appliquer cette politique de l'argent serré d'un bout à l'autre du pays, nous compromettrons grandement les perspectives économiques de notre région. A mon avis, le rapport du Conseil économique des provinces atlantiques le signale de façon très réaliste en ces termes:

Les répercussions locales du ralentissement des immobilisations commerciales posent aussi un point d'interrogation. Si les sociétés nationales et internationales considéraient comme marginaux leurs